



Newsletter

Avril 2022

ACCA

L'ACCA vous propose une vente de parts de chevreuil, le **dimanche 10 avril 2022 de 9h à 12h**. Le retrait se fera à la cabane de chasse de Saint-Vérand.

*Civet de chevreuil accompagné de sa polenta :
part individuelle 7.50€ / double part 15€
Terrine de chevreuil (300gr) : 6€*

Pour vos commandes : 0770657583 / 0786178586
Attention les quantités sont limitées.

Marché des producteurs



Depuis le mois de février 2022, Sandra et Roger de la rôtisserie snack Pass' par là sont présents tous les dimanches matins sur le

marché de Saint-Vérand.

Poulets rôtis et plats cuisinés variés, n'hésitez pas à leur téléphoner pour passer commande.

06 82 10 18 88

Vente de plantes et de gâteaux

Le **dimanche 24 avril**, le groupe Ados du Mixage café vous propose une matinée vente de gâteaux et de plantes sur la place du marché.

Amicale des Boules

Réouverture du boulodrome le **lundi 2 mai 2022**. Boules lyonnaises et jeux de cartes tous les lundis et mercredis à partir de 13h30.



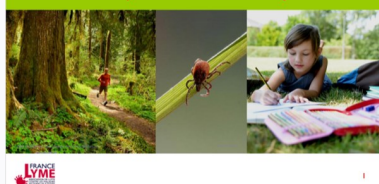
Club des Joyeux Dauphinois

Le club des Joyeux Dauphinois vous donne rendez-vous pour un concours inter-clubs de belote, coinche et pétanque le **27 avril 2022**, à la salle des fêtes de Saint-Vérand.



Saint-Vérand Hier et Aujourd'hui

ATTENTION AUX TIGES
DANS LES BOIS ET LES JARDINS
Pourquoi et comment se protéger
des tiques et de la maladie de Lyme ?



Le **vendredi 06 mai** à 20h à la salle des fêtes, Franck Jullin animera une soirée d'information sur la prévention des tiques : « Mieux les connaître pour mieux les éviter ».

Le docteur Spinnler et Michel Girond (pharmacie Centrale) compléteront et répondront aux questions médicales.

Marchés animés

ST VÉRAND
FÊTE PÂQUES

9h-12h Marché d'Artisans et Producteurs Locaux
11h-12h Spectacle

DIMANCHE 17 AVRIL 2022

Espace Falquevert
Devant la Salle des Fêtes
38160 SAINT VÉRAND

ST VÉRAND
FÊTE LES MAMANS

9h-12h Marché d'Artisans et Producteurs Locaux
11h-12h Concert de Stéphanie Baribeau

DIMANCHE 22 MAI 2022

Espace Falquevert
Devant la Salle des Fêtes
38160 SAINT VÉRAND

Elections



Les élections présidentielles se dérouleront de 8h00 à 19h00 à la salle du conseil dans la mairie de Saint-Vérand les **10 avril 2022** (1^{er} tour) et **24 avril 2022** (2^{ème} tour).

Les élections législatives se dérouleront les 12 et 19 juin 2022.

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au :

- 4 mai 2022 pour les inscriptions en ligne ;
- 6 mai 2022 pour les inscriptions en mairie.

Heures d'ouverture de la mairie au public :

les lundi et jeudi
de 13 h 30 à 17 h

les mardi, mercredi et
vendredi de 8h30 à 12h00
de 13h30 à 17h

Mairie de Saint Vérand
412 Le village
38160 SAINT VERAND
04 76 38 11 05
mairie@saint-verand-38.fr

Responsable de la
publication
Dominique UNI, Maire

RETROUVEZ - NOUS
www.saint-verand.fr

Comité des Fêtes

Une assemblée générale extraordinaire du Comité des fêtes a été fixée le **vendredi 13 mai à 20h** à la Mairie suite à la démission d'une partie du bureau. L'arrivée de nouveaux membres est primordiale pour renforcer le Comité.

Si vous avez envie de faire partie du bureau ou simplement participer aux activités, n'hésitez pas à le faire savoir.

Une collation est prévue en fin de réunion.

Dans l'attente, seule la vogue est organisée du 30 juillet au 1er août grâce aux bénévoles.

comitedesfetesstverand.38160@gmail.com

07 83 76 92 03

Moto-club des Pays de Saint Marcellin

En piste... le moto-club vous donne rendez-vous le **dimanche 29 mai 2022** pour une nouvelle édition du moto-cross. Déjà plus de 180 inscrits, la sono sera assurée par GMS, Le Sou des écoles sera également partenaire de cet évènement. La restauration et buvette sont prévues sur place avec Stéphane Bourdat aux fourneaux. L'entrée, comme l'année dernière, sera gratuite pour les Saint-Vérannais.



Panneaux photovoltaïques



Dans la continuité des panneaux qui ont été posés sur le toit de la salle des fêtes. Les centrales villageoises interviendront durant la 2ème semaine des vacances

d'avril pour la pose de panneaux solaires sur le toit de l'école élémentaire.

Conférence Centrales Villageoises

En lien avec le projet d'installation des panneaux solaires, les Centrales villageoises proposent une journée gratuite et ouverte à tous à la salle des fêtes de Saint Vérand.

Rendez-vous le samedi 14 mai 2022 :

De 10h à 12h : Produire une partie de son électricité avec des panneaux photovoltaïques, à peu de frais.

De 14h à 17h : Atelier auto consommation et auto installation : produire les 1ers Watts solaires au bout d'1 heure de montage.



Vente de brioches et jus de fruits

Une fois encore, le sou des écoles de Saint Vérand vous propose des produits de qualité, qui proviennent de fournisseurs régionaux. Le petit nouveau, le jus de poire qui est accessible uniquement en commande. Vous pouvez dès à présent passer commande **jusqu'au 13 Mai** en déposant le bon ci-dessous (ainsi que le règlement) dans la boîte aux lettres du Sou des Écoles (à gauche du portail de l'école maternelle).



Commande à retirer où et quand ?

Les commandes seront à retirer le **samedi 21 Mai, de 8h30 à 14h00, au centre de loisirs « Zébulon »** (situé en face de la Salle des Fêtes). Vous aurez également la possibilité d'acheter ces produits directement sur place durant toute la matinée.

Des parents bénévoles passeront dans votre quartier au cours de cette journée afin de vous proposer ces produits. Cela étant, le nombre de bénévoles étant aléatoire, nous ne sommes pas en mesure de vous garantir que nous couvrirons tous les secteurs.

=> Privilégiez le bon de commande pour être certain de pouvoir savourer ces gourmandises.

Nous vous remercions par avance de votre participation et de l'accueil réservé aux parents bénévoles.



Bonne dégustation !

Origine des produits : Saint-Genix et pogne de chez l'artisan boulanger M. Deroux (St-Donat-sur-l'Herbasse), Jus d'abricot de chez M. Damiron (Châteauneuf-sur-Isère), Jus de pomme et jus de poire de chez M. Mollière (Saint-Etienne de Saint-Geoirs).



Nom : _____ Prénom : _____ Tel : _____

Adresse : _____

Produits	Quantité	Prix unitaire	Total
Saint Genix		x 6,50 €	
Pogne		x 6,50 €	
Jus de pomme		x 3 €	
Jus d'abricot		x 3 €	
Jus de poire		x 3,30 €	
		Total à régler :	

Renseignements :

06.01.08.49.21.

ou sdesaintverand@outlook.fr

Votre bon devra être accompagné du règlement (chèque à l'ordre du « Sou des Ecoles de Saint-Vérand »), le tout déposé dans la boîte aux lettres située à gauche du portail de l'école maternelle.